



Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde



La mythique Route de la Soie en train

Du 2 au 16 octobre 2025

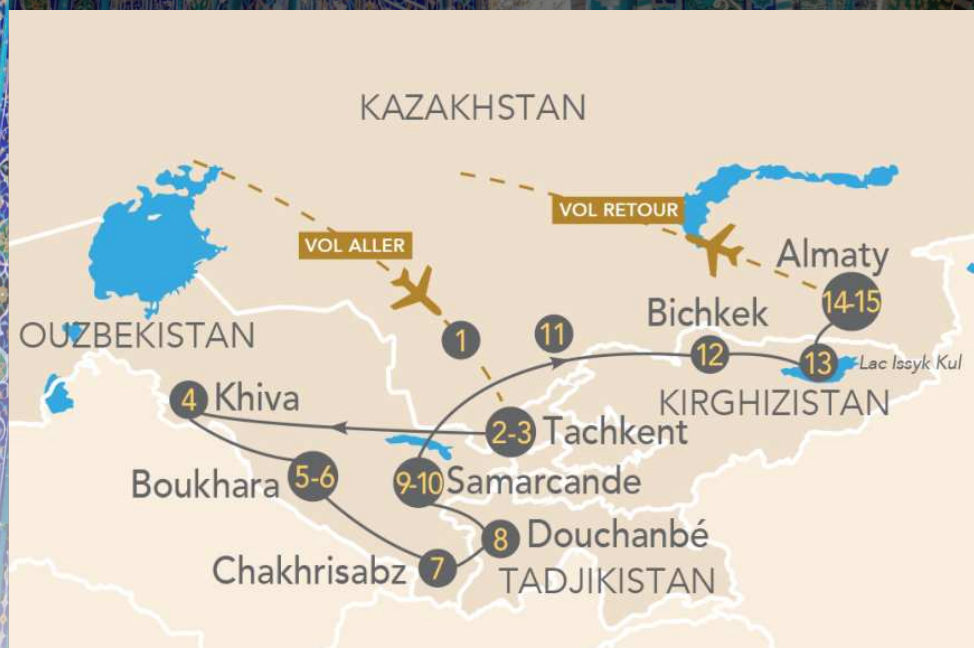


Le spécialiste des voyages et croisières francophones avec conférenciers

La mythique Route de la Soie en train

Embarquez à bord de l'Orient Silk Road Express et empruntez la fascinante Route de la Soie. De Tachkent à Almaty, vous voyagez à travers quatre pays que sont l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Kirghizistan, et le Kazakhstan. Vous découvrirez toutes les facettes de l'Asie centrale lors de ce voyage culturel au carrefour des religions. Vous apprécierez l'hospitalité des peuples nomades, et découvrirez leur savoir-faire et leurs traditions. Vivez une aventure hors du commun, marchez sur les traces des grands explorateurs, à l'image de Marco Polo, et des caravaniers de la légendaire Route de la Soie dans le confort de votre train. Dans leur sillage, vous découvrirez les plus beaux trésors qu'offre la région, dont des sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO et des parcs naturels époustouflants ! Pour ce voyage, vous serez accompagné d'Olivier Loupias qui vous proposera des conférences sur cet itinéraire passionnant.

Votre itinéraire



Voyages d'exception

S'enrichir de la beauté du monde



Les points forts de votre voyage



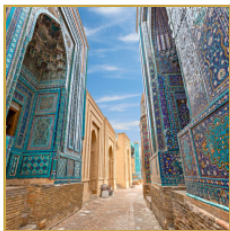
Le lac Issyk Kul, nature grandiose du Kirghizistan

Véritable merveille de la nature, découvrez le deuxième plus grand lac alpin du monde.



Un itinéraire mythique, un train, quatre pays

Vous traverserez la grande diversité des paysages d'Asie centrale en empruntant une partie de la célèbre Route de la Soie.



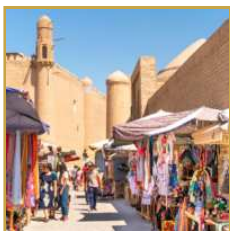
Deux jours à Samarcande

Vous découvrirez la somptueuse nécropole Chah-e-Zindeh d'incroyables sites archéologiques, la place du Régistan et une manufacture de tapis en soie.



L'Orient Silk Road Express

Ce superbe train est un habitué de la Route de la Soie et vous permettra de voyager dans un grand confort.



Des visites incluses

À travers un programme d'excursions comprises dans le tarif, vous partirez à la découverte des différentes étapes de votre voyage.



Une équipe francophone à vos côtés

Vous retrouverez sur place l'équipe de Voyages d'exception qui sera à votre service tout au long de ce voyage.



Des conférences captivantes

Vous bénéficierez d'un passionnant programme de conférences sur l'histoire et la culture des régions traversées.



Au départ de France, Belgique ou Suisse

Nous organisons votre acheminement vers la destination depuis la France, la Belgique ou la Suisse (supplément possible selon les villes).

Durées, itinéraires et excursions sont fournis à titre indicatif et peuvent subir des modifications en raison de circonstances externes (conditions atmosphériques, grèves, retards des transports, exigences opérationnelles des fournisseurs de services, niveau des eaux...); ces modifications font l'objet d'une information au client conformément aux articles R.211-9 à 11 du Code du tourisme. Les excursions animalières, ne peuvent pas engager l'agence en cas d'absence d'animaux. *Photos et descriptifs non contractuels.*

Votre intervenant



Olivier Loupias, Conférencier

Tombé amoureux de la langue russe dès l'adolescence, il a eu la chance de vivre le réchauffement politique et le rapprochement est-ouest en finissant ses études à l'institut Pouchkine à Moscou de 1991 à 1992. Il a approfondi sa connaissance, a exploré cet immense empire et ses anciennes républiques de Moscou à Vladivostock, de Saint-Petersbourg à Samarcande, les déserts de l'Asie Centrale, la Sibérie, la Crimée, le Baïkal, souvent à bord du Transsibérien.

Les conférences

- *Présentation géographique et historique des 5 états de l'espace central-asiatique : mosaïque des peuples, carrefour de civilisations et de religions et de croyances (zoroastrisme et soufisme)*

- *Timourides, empire de Tamerlan Routes de la Soie et tutelle russe jusqu'à l'indépendance*

- *Importance de ces états dans le concert des nations, leur économie et leurs poids. Aperçu sur la construction du TurkSib reliant par le rail la Russie à cet espace géographique*

Votre voyage



Aller-retour depuis Paris • Genève • Bruxelles*

JOURS 1 et 2 | Jeudi 2 au vendredi 3 octobre

Ville de départ* / Tachkent (Ouzbékistan)

Vol aller - nuit à l'hôtel

Selon votre ville de départ, vous retrouverez nos équipes d'accompagnement dans un aéroport parisien ou à Tachkent. À l'arrivée, vous serez accueilli par votre guide et transféré à votre hôtel Mercure 4 étoiles (normes locales ou similaires) afin de vous reposer. En fin de matinée, vous aurez l'occasion, si vous le souhaitez, de partir à la découverte de la capitale de l'Ouzbékistan : Tachkent. Cette visite vous mènera à l'imposante médersa Koukeldach, la plus importante de la ville. Construit au XVI^e siècle, le bâtiment est l'un des mieux conservés de Tachkent, et continue de former et d'abriter des étudiants. Vous découvrirez également les traditionnelles maisons en torchis ainsi que la place principale de la ville, entourée par le centre de congrès et le musée des Timourides. Au centre, trône une célèbre statue équestre de Tamerlan ou Amir Temur de son vrai nom. Cette place appelée Amir Temur Maidoni est le point de départ des rues principales de Tachkent. (Déjeuner non inclus). Le soir, vous dînez et passerez la nuit à votre hôtel.

- Veuillez noter que les programmes des premiers et derniers jours sont sujets à modification en fonction des horaires de vol et d'autres facteurs indépendants de notre volonté. Nous nous efforçons de minimiser ces changements et de vous informer en temps opportun.

JOUR 3 | Samedi 4 octobre

Tachkent (Ouzbékistan)

Embarquement et nuit à bord de L'Orient Silk Road Express

Après le petit-déjeuner, vous traverserez les vallées étroites des montagnes Chimgan jusqu'à la station de montagne Amirsoy. Vous prendrez ensuite le téléphérique et profiterez d'une vue fantastique. Après un déjeuner avec vue, la route se poursuit jusqu'au réservoir de Charvak, avec un arrêt photo, avant de retourner à Tachkent. Dans l'après-midi, votre voyage en train commence. Un verre de bienvenue et une conférence vous attendent à bord.



JOUR 4 | Dimanche 5 octobre

Khiva, un conte des mille et une nuits (Ouzbékistan)

Nuit à bord de L'Orient Silk Road Express



Votre voyage se poursuit à Khiva, située au nord-ouest du pays. Derrière ses imposantes murailles, cette cité-musée saura vous charmer et vous envoûter tel un conte des Mille et une Nuits. Nichée au cœur d'une région de steppe particulièrement aride, vous découvrirez une ville médiévale grandiose, merveilleusement préservée. Khiva vous offre un voyage mémorable hors du temps : celui où les caravaniers, en partance pour la Perse, s'y arrêtaient pour se préparer à l'expédition avant le désert. Vous visiterez la ville à pied et observerez l'architecture unique et chargée d'histoire à travers ses palais, mosquées, minarets et mausolées, qui forment l'un des ensembles les mieux préservés de l'urbanisme médiéval du Moyen-Orient. Vous rejoindrez votre train, pour le dîner et la nuit.



JOUR 5 | Lundi 6 octobre

Boukhara, la noble (Ouzbékistan)

Nuit à l'hôtel



Vous arriverez à Boukhara, "Perle de l'Orient", qui est située au milieu du désert du Kyzylkoum. Son centre-ville est classé au patrimoine mondial de l'Unesco et abrite quelque mille édifices historiques de différents styles et époques, représentatifs des 25 siècles d'histoire de Boukhara. Étape incontournable de la Grande Route de la Soie, à l'époque où les épices exotiques, fourrures et surtout soieries étaient stockées et négociées dans les caravansérails. Vous déambulerez dans les rues et découvrirez tous ses trésors. Le minaret Kalon, de près de 50 m de haut, est la plus haute construction de la ville, datant du XIIe siècle. Vous apercevrez également le complexe Lab-i-Haouz, littéralement « au bord du bassin » en ouzbek, situé au cœur de la ville. Il est constitué de plusieurs bâtiments qui entourent un plan d'eau près duquel les habitants aiment se retrouver. Vous dînerez dans la cour d'une médersa, et bénéficierez d'une représentation de danses et musique locales ainsi que d'une présentation des costumes traditionnels colorés. Vous passerez la nuit à l'hôtel Asia Bukhara 3 étoiles (normes locales ou similaires).

JOUR 6 | Mardi 7 octobre

Boukhara, le mausolée des Samanides (Ouzbékistan)

Nuit à bord de L'Orient Silk Road Express



Vous continuerez votre découverte de Boukhara en vous rendant à l'imposante médersa Mir-i-Arab, datant du début du XVIe siècle. Vous pourrez ensuite admirer le mausolée des Samanides dont la construction remonte à la dynastie du même nom, qui a régné sur l'Asie Centrale de 875 à 999. Déjeuner au restaurant. Vous pourrez ensuite vous promener dans l'impressionnante citadelle d'Ark. La première construction de cette forteresse daterait du VIIIe siècle avant J-C. Ayant servi de demeure aux souverains de Boukhara jusqu'en 1920. Vous reprendrez ensuite la direction de votre train afin de poursuivre votre voyage dans le temps. Vous dînerez et passerez la nuit à bord de votre train.



JOUR 7 | Mercredi 8 octobre

Chakhrisabz, voyage dans le temps (Ouzbékistan)

Nuit à bord de L'Orient Silk Road Express



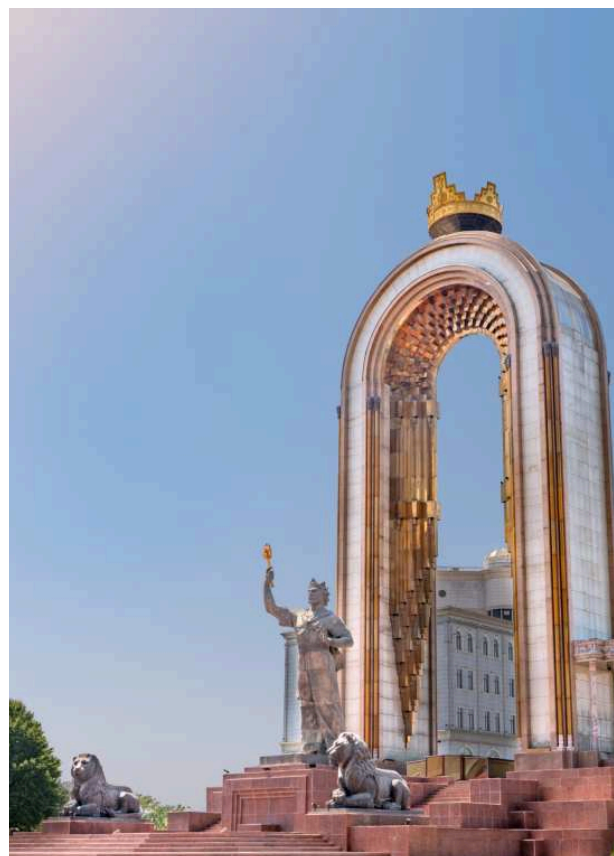
Après avoir traversé les montagnes pendant la nuit, vous arriverez dans le village de Katta Langar. Cette région montagneuse conserve une culture ancienne et des pratiques telles que les cérémonies d'adoration du feu et le chamanisme. Vous aurez l'occasion d'assister à une représentation folklorique dans le village, afin de découvrir les traditions de cette région particulière de l'Ouzbékistan. L'après-midi, vous visiterez la ville de Chakhrisabz, ville natale de Tamerlan. Un tour de ville à pied vous permettra d'admirer son architecture, et notamment le grand palais. En fin de journée, votre train prendra la direction de Douchanbé. Dîner et nuit à bord.

JOUR 8 | Jeudi 9 octobre

Douchanbé (Tadjikistan)

Nuit à bord de L'Orient Silk Road Express

Bienvenue à Douchanbé, la capitale du Tadjikistan, nichée aux pieds des montagnes. En tadjik, Douchanbé signifie "lundi", le jour où avait lieu le marché dans ce qui n'était qu'un petit village il y a cent ans. Dans la matinée, vous découvrirez de nombreux sites touristiques au cours d'un circuit. Parmi les nombreux parcs de la ville, la visite du parc Rudaki est un excellent moyen de se détendre à la campagne. En fin d'après-midi, vous regagnerez votre train en direction de Samarcande.



JOUR 9 | Vendredi 10 octobre

Samarcande (Ouzbékistan)

Nuit à l'hôtel

Vous arriverez à Samarcande, encerclée de haute montagne, point de rencontre entre l'orient et l'occident au patrimoine inestimable. Capitale bien-aimée de l'empire de Tamerlan, Samarcande a connu une grande période de prospérité et de grandeur. Vous visiterez ses lieux incontournables, dont sa très célèbre place monumentale Régistan, considérée comme l'une des plus belles au monde. Elle était le carrefour commercial le plus important de la Route de la Soie. Vous pourrez admirer ses majoliques colorées et ses resplendissantes coupes bleues. Lieu riche en histoire, la place abrite trois médersas du XVe siècle : Olougbek, Tilla-Kari et Cher-Dor. Vous découvrirez ensuite la nécropole Shah-i-Zinda et les sites archéologiques d'Afrosiab, un ensemble majeur du patrimoine



islamique situé sur une colline du même nom. Vous passerez la nuit à l'hôtel Registan Plaza Hotel 4 étoiles (normes locales ou similaires).



JOUR 10 | Samedi 11 octobre

Samarcande (Ouzbékistan)

Nuit à l'hôtel

Vous continuerez votre découverte de cette ville historique en visitant une manufacture de tapis en soie. Vous aurez également l'occasion de rencontrer une famille d'artisans locaux fabricant du papier à partir d'écorce de mûrier. Vous visiterez l'observatoire astronomique d'Oulough Bek et les ruines de la mosquée Bibi-Khanym, portant le nom de la favorite de l'empereur. Construite en 1404, elle était la plus grande mosquée d'Asie centrale et pouvait accueillir près de 10 000 fidèles. Des séismes ont détruit une partie de la mosquée, mais ses imposants minarets de 50 mètres de hauteur, toujours présents, restent un point de repère à plusieurs kilomètres à la ronde. Vous visiterez ensuite l'intérieur du mausolée Gour Emir, qui fut dédié au petit-fils de Tamerlan. À son décès, toute la dynastie des Timourides reposa dans ce

mausolée, recouvert de mosaïques bleues. Vous passerez la nuit à l'hôtel Registan Plaza Hotel 4 étoiles (normes locales ou similaires).

JOUR 11 | Dimanche 12 octobre

À bord de votre train

Journée et nuit à bord de L'Orient Silk Road Express



Après le petit-déjeuner, votre train fait route vers le Kirghizistan. Vous traverserez des paysages magnifiques, assisterez à des conférences et profiterez de moments de détente avant votre prochaine étape. Vous passerez la nuit à bord de votre train.

JOUR 12 | Lundi 13 octobre

Bichkek (Kirghizistan)

Nuit à l'hôtel

Après le petit-déjeuner à bord, vous rejoindrez la capitale kirghize, Bichkek. Votre voyage à Bichkek sera l'occasion d'admirer le magnifique panorama sur les montagnes enneigées qui encerclent la ville, située dans une steppe à proximité de la frontière avec le Kazakhstan. Au cours de votre visite, vous découvrirez ses nombreux sites touristiques, où l'époque soviétique domine encore largement l'architecture. Avec environ 100 m² d'espaces verts par habitant, Bichkek est l'une des villes les plus vertes du monde ! Vous vous rendrez également au parc national d'Ala Archa, situé à seulement 40 km au sud de Bichkek (dont les sommets sont visibles



depuis la ville). Vous apprécierez la variété de ses décors, entre cascades d'eau, glaciers, vallées verdoyantes et pics montagneux s'élevant au-delà des 4000 mètres. Vous passerez la nuit à l'hôtel 4 étoiles (normes locales ou similaires).



JOUR 13 | Mardi 14 octobre

Lac Issyk Kul (Kirghizistan)

Nuit à bord de L'Orient Silk Road Express

Après le petit-déjeuner, votre train spécial se dirige vers l'époustouflant lac Issyk Kul, véritable merveille de la nature, surnommé « la mer kirghize ». Long de plus de 180 km et 60 km de large, il est le deuxième plus grand lac alpin du monde (après la mer Caspienne) et est considéré par les Kirghizes comme étant le joyau de la nation. À l'époque, le lac figurait parmi les étapes de la fascinante Route de la Soie (les caravaniers et leurs cargaisons se dirigeant vers l'Ouzbékistan s'offraient une halte sur les rives du Trésor Kirghize). Après une promenade en bateau sur le lac, vous embarquerez à bord de votre train qui se dirigera vers Almaty.



JOUR 14 | Mercredi 15 octobre

Amalyt (Kazakhstan)

Débarquement et nuit à l'hôtel

Vous arriverez après le petit déjeuner. Vous partirez à la découverte de la ville d'Almaty, ancienne capitale du pays, située près des majestueux sommets d'Alatau. Vous admirerez l'imposante cathédrale de l'Ascension, cathédrale russe-orthodoxe colorée qui est l'une des plus grandes constructions en bois au monde, ainsi que le palais des mariages, le cirque d'Almaty et la mosquée centrale. Vous vous promènerez dans les charmantes rues de la ville puis déjeunerez dans une yourte pour déguster un dîner typiquement kazakh avant de passer une dernière courte nuit à l'hôtel 5 étoiles (normes locales ou similaires).

JOUR 15 | Jeudi 16 octobre

Amalyt / Ville de retour*

Vol retour

Après le petit-déjeuner, vous serez transféré vers l'aéroport afin de prendre votre vol retour* (avec escale) et arriverez à destination le soir même (en fonction des horaires de vols). *La ville de départ et de retour devra être la même



Informations importantes

Groupe francophone

Voyages d'exception constitue un groupe francophone à bord d'un train spécialement affrété par une agence allemande. L'anglais et l'allemand seront donc les langues officielles parlées par le personnel à bord.

L'équipe de Voyages d'exception qui sera à vos côtés durant le voyage s'efforcera de compenser l'exclusivité de cette langue et vous traduira toutes les informations importantes communiquées par le bord.

• Départ garanti

Ce programme est garanti à partir de 60 passagers inscrits.

• Vos bagages

Vous devez conditionner l'ensemble de vos affaires en 2 sacs : 1 sac à dos et 1 grand sac de voyage.

1- Le sac à dos : Sac à dos de randonnée d'une capacité de 35 litres, il vous sera utile pour le transport de vos affaires personnelles durant la journée (appareil photo, films, cape de pluie, médicaments personnels, pique-nique, gourde, etc. ...). Il vous servira aussi en tant que bagage à main lors des transports aériens pour toutes vos affaires lourdes (pour alléger le sac de voyage en soute), fragiles (appareil photo...) et nécessaires (trousse de toilette...).

2- Le grand sac de voyage : Il doit contenir le restant de vos affaires. Il sera en soute lors des transports aériens. Il sera dans votre cabine lors des voyages en train, sinon transporté par véhicule lors des transferts hôtels.

• Hôtels

Notez que les normes hôtelières locales ne sont pas comparables avec celles de la France ou de Suisse. Un hébergement catégorie 3 étoiles en Ouzbékistan sera forcément en dessous de la qualité de prestation d'un établissement de même standing en Europe. Et bien que nous privilégions le charme, l'authenticité et la convivialité, il est possible qu'il y ait une coupure d'eau chaude ou des imperfections au niveau de la robinetterie.

• Repas

Tous les repas sont prévus lors de votre voyage. La cuisine d'Asie centrale est saine, assez variée et vous aurez souvent l'occasion de déguster de copieux repas traditionnels. Sachez que la viande de mouton constitue une part importante de la gastronomie locale et qu'elle est fréquemment préparée sous forme de petites brochettes grillées, kebabs, shashliks ou raviolis. On retrouve certains saveurs du Moyen-Orient, de la Méditerranée, mais aussi des influences chinoises, russes, persanes, orientales, etc. Pour les personnes végétariennes, il est extrêmement difficile de proposer des plats sans viande, même si on trouve de nombreux fruits et légumes, car la base de la cuisine est la viande. On trouve facilement de l'eau minérale en bouteille dans les boutiques et restaurants dans les villes.

• Électricité

Courant alternatif fonctionnant sur 220 volts, en période de 50 Hz. Les prises sont très généralement petites, bipolaires et sans prise de terre. Prévoyez un adaptateur, ainsi qu'une batterie portable au cas où. Les coupures électriques à bord du train, lorsque celui-ci est à l'arrêt, peuvent arriver.

• Us et coutumes

Le marchandage fait partie intégrante de la culture musulmane. Il y a une forte notion d'échange dans cette pratique. En règle générale, nous vous conseillons de baisser le prix de 30%. L'Ouzbékistan est un pays musulman et laïque. L'islam pratiqué est particulièrement tolérant et ouvert. Néanmoins, une tenue correcte est recommandée pour visiter les lieux de culte, mosquées et mausolées (tee-shirts et chemises à manches $\frac{3}{4}$ ou longues). Le port de bermuda et de débardeurs est d'usage sauf les lieux de cultes. On se déchausse en entrant dans une mosquée. L'hospitalité des habitants de l'Asie Centrale sera l'un des meilleurs souvenirs de votre voyage.

• Conditions physiques

Pour effectuer ce voyage, une bonne condition physique est requise.

L'Orient Silk Road Express est un habitué de la célèbre Route de la Soie. Élégant, raffiné, il propose différentes catégories de compartiments selon vos besoins et vos envies. Disposant de nombreux équipements et services, vous voyagerez confortablement au cours de votre découverte de cet itinéraire mythique.

Catégories



Catégorie Aladdin

Les compartiments de cette catégorie peuvent accueillir deux passagers et sont équipés de deux lits inférieurs (67x184 cm), d'une petite table, d'un peignoir et de rangements. Chaque voiture de cette catégorie possède 8 compartiments. Des salles d'eau et des sanitaires se trouvent aux deux extrémités.



Catégorie Khalife

Les compartiments de cette catégorie sont ceux offrant le plus haut niveau de confort disponible sur la Route de la Soie. Ils peuvent accueillir deux passagers et sont équipés d'un lit supérieur (80x174 cm) et d'un lit inférieur (112x184 cm). Ils sont équipés de rangements, d'un coffre-fort et d'une salle de bains attenante privée avec cabine de douche séparée. Chaque voiture de cette catégorie ne comporte que quatre compartiments.

Restauration

L'Orient Silk Road Express compte un ou deux wagons-restaurants au milieu de la rame en fonction du nombre de voyageurs. Les plats servis sont d'inspiration locale. Après le dîner, les wagons se transforment en bars, ouverts jusqu'à minuit et plus. *(En fonction de la catégorie choisie, les boissons sont en supplément)*





Tarifs, conditions et réservation

Retrouvez les tarifs, les conditions de vente et nos coordonnées (téléphone, internet) dans le feuillet de 4 pages joint à cette brochure.

Pourquoi voyager avec nous ?



Des conférenciers de prestige : tous nos voyages et croisières sont accompagnés par des conférenciers de renom qui enchanteront votre voyage par leur passion communicante. Parmi nos intervenants : Anne Queffelec, Stéphane Bern, Hubert Védrine, Natacha Polony, Laurent Gounelle, Virginie Girod, Franck Ferrand, Jean-François Colosimo...



Une équipe d'accompagnateurs attentionnés : avec Voyages d'exception, vous pouvez compter sur le professionnalisme et la bonne humeur de nos équipes, à vos côtés du premier au dernier jour de votre voyage.



Des excursions garanties en français : nous choisissons les meilleurs guides parlant notre langue pour éclairer les visites et excursions de votre voyage.



La satisfaction de nos voyageurs : la qualité de nos voyages est reconnue, comme en témoignent les notes d'excellence attribuées par nos clients sur avis-verifies.com (4,9 sur 5) ou sur Google (4,7 sur 5).

TARIFS & CONDITIONS

au départ de France et de Belgique

La mythique Route de la Soie en train

Du 2 au 16 octobre 2025

À partir de
10.990 €/pers.*

* Incluant l'ensemble des éléments décrits en page 2.



Voyages d'exception

Les tarifs et conditions

La mythique Route de la Soie en train

Du 2 au 16 octobre 2025 (15 jours, 13 nuits)

Au départ de Paris* (Prix TTC par pers)

	Occupation double	Occupation simple
Catégorie Aladdin	10.990 €	14.990 €
Catégorie Khalife	18.990 €	25.890 €

Supplément pour un départ de Bruxelles : 260 €.



Nos prix comprennent :

- Le transport aérien aller-retour de Paris (avec escale) en classe économique (Turkish Airlines, Lufthansa, Uzbekistan Airlines) sur vols réguliers
- Les taxes aériennes et de sécurité connues au 15/03/2024 (réajustables)
- Le voyage dans la catégorie choisie
- La pension complète du déjeuner du jour 2 au dîner du jour 14 (hors boissons sauf : eau, thé, café et jus au petit-déjeuner à bord du train) SAUF pour la catégorie Khalife : une boisson non alcoolisée ou alcoolisée est incluse pendant le déjeuner et le dîner à bord, à l'exception des spiritueux haut de gamme.
- Les transferts aéroport/hôtel / train/ aéroport
- L'hébergement en chambre double dans les hôtels mentionnés (ou similaire)
- Les visites mentionnées au programme
- Les pourboires au personnel à bord du train
- L'encadrement du groupe par le personnel de Voyages d'exception
- Les conférences
- La présence d'un médecin à bord



Nos prix ne comprennent pas :

- Le pré et post-acheminement de votre résidence jusqu'à l'aéroport de Paris et de l'aéroport à votre résidence
- Les visites non mentionnées au programme
- Les dépenses personnelles à bord ou lors des excursions
- Les boissons autres que celles mentionnées dans « Nos prix comprennent »
- Les pourboires d'usage aux guides et aux chauffeurs pendant les excursions
- Les assurances optionnelles

Conditions générales

- **Réservations et règlement** : les réservations sont considérées fermes à réception du versement d'un acompte à la commande de 30% du montant du voyage par personne et de 100 % du montant des suppléments aériens optionnels. Un second versement de 30% est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ.
- **Conditions d'annulation/Frais d'annulation** : toute annulation doit s'effectuer par écrit par courrier recommandé avec accusé de réception envoyé à Voyages d'exception 77 rue de Charonne 75011 Paris. Pour le calcul des frais d'annulation, il sera pris en compte la date de réception du courrier adressé par le client. Toute annulation, quelle que soit la raison, entraînera la retenue par l'organisateur des frais suivants :

Pour l'ensemble des prestations :

- 10 % jusqu'à 366 jours avant la date de départ
- 25 % entre 365 et 182 jours avant la date de départ
- 50 % entre 181 et 91 jours avant la date de départ
- 100 % à partir de 90 jours avant la date de départ

Les suppléments aériens, frais d'assurance et frais de visa ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (EXTRAIT)

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du tourisme. Voyages d'exception sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, Voyages d'exception dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302 : Directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national : <http://bit.ly/codetourisme>.

Programme garanti à partir de 60 inscrits

Formalités

Pour les ressortissants français et belges :



Pour effectuer ce voyage, vous devez être en possession d'un passeport valable 6 mois après la date de retour du voyage. Pour les autres nationalités, nous interroger.

Vous devrez également répondre aux exigences gouvernementales liées à la Covid 19. (Autres nationalités : nous consulter.)

L'agence Voyages d'exception ne pourra pas être tenue comme responsable pour tout refus d'entrée dans les pays visités lors de ce voyage.

Nos 2 formules d'assurances pour voyager en toute sérénité selon vos besoins

Pour que vous partiez en toute sérénité, Voyages d'exception a sélectionné deux propositions d'assurance que nous vous incitons à souscrire. Vous serez ainsi protégé des risques qui peuvent survenir entre le moment où vous vous inscrivez et le départ avec l'assurance Annulation et entre le moment où vous vous inscrivez et le retour de votre voyage avec l'assurance Multirisques.

 	Montant/personne < à 15 000 €	Montant/personne < à 20 000 €*
ANNULATION Contrat AR2023052	4.9%	5.9%
MULTIRISQUES Contrat AY2023030	6,5%	7,5%

* Pour un montant supérieur à 20 000 €, nous interroger.

	ANNULATION	MULTIRISQUES
ANNULATION VOYAGE jusqu'à un montant inférieur à 20 000 €/personne	✓	✓
BAGAGES Perte de bagages, retard de livraison de bagages de plus de 24h		✓
INTERRUPTION DE SÉJOUR (remboursement des frais de séjour non utilisés)		✓
ASSISTANCE RAPATRIEMENT (rapatriement ou transport sanitaire, frais hôteliers suite à un retour impossible, frais médicaux hors pays de résidence suite à maladie...)		✓

Ces garanties peuvent être soumises à une franchise et à des plafonds.

Comment réserver votre voyage ?

Si ce voyage vous intéresse, vous pouvez dès maintenant :



- **poser une option gratuite** en nous appelant au **01 75 77 87 48** depuis la France ou au **02 808 39 34** depuis la Belgique. Nos conseillers sont à votre disposition, du lundi au vendredi de 9 h à 18 h 30 et le samedi de 9 h à 13 h.

- **ou renvoyer le contrat de vente ci-joint** avec l'ensemble des informations demandées. Il vous est possible de le renvoyer :



ou



par courrier à
Voyages d'exception
77 rue de Charonne
75011 Paris

par e-mail (scanné)
envoyé à
contact@voyages-exception.fr



Dès réception de votre contrat, un conseiller vous appellera pour finaliser votre inscription et répondre aux questions concernant votre voyage.



Faites découvrir nos voyages à vos amis et gagnez des chèques cadeaux !

Comment faire ? Parrainez simplement vos amis !

Pour cela, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- appelez nos conseiller(e)s au **01 75 77 87 48**
- connectez-vous sur **www.voyages-exception.fr/parrainage**
- écrivez-nous à **contact@voyages-exception.fr**

Conditions :

- Le parrain doit déjà être client de Voyages d'exception et votre filleul(e) être un nouveau client de Voyages d'exception
- Un(e) filleul(e) ne peut avoir qu'un seul parrain
- Une même cabine/chambre ne peut pas être partagée par le parrain et son/sa filleul(e)

En tant que **Parrain** ou **Marraine**, vous bénéficiez de

300 €

en chèques cadeaux valables 2 ans dès la date de réservation du filleul



Votre **Filleul(e)** bénéficiera de **200 €** de réduction par personne sur son premier voyage



I - PRIX

Les prix indiqués dans le feuillet Tarifs & Conditions ont été établis sur la base des données économiques connues à la date d'édition du feuillet. Les prix sont calculés de manière forfaitaire incluant une série de prestations décrites dans chaque programme présenté. Ils sont basés sur un certain nombre de nuits qui ne correspondent pas nécessairement à un nombre déterminé de journées entières. Si en raison des différentes contraintes imposées par les transporteurs la première et la dernière journée se trouvaient écourtées par une arrivée tardive ou un départ matinal, aucun remboursement ne pourrait avoir lieu. La durée du séjour s'entend du jour du départ au jour d'arrivée du retour en France.

II - LES PRIX COMPRENNENT

Les prix comprennent explicitement toutes les prestations indiquées dans chaque descriptif des programmes. Ils sont calculés sur la base d'une chambre (ou cabine) double. L'occupation d'une chambre ou cabine individuelle donne lieu à l'acquittement d'un supplément ou d'un tarif spécifique proposé selon les disponibilités au moment de l'inscription. Nos forfaits incluent certaines prestations, comme les taxes aériennes, les taxes portuaires, les taxes hôtelières, les taxes touristiques de ville, ou les visas, dont nous ne sommes que les collecteurs. En cas de réajustement inopiné, nous nous verrons contraints de les répercuter à la hausse ou à la baisse - et ce plus de 21 jours avant la date de départ.

III - RÉVISION DES PRIX

Les prix proposés dans le feuillet sont établis sur la base des conditions économiques connues à la date d'édition du feuillet. Ils peuvent être révisés à la hausse comme à la baisse en cas de variation substantielle de ces conditions et en application des articles L 211-12 et L 211-13 du Code du tourisme. Les éventuelles modifications de prix sont communiquées au plus tard 21 jours avant la date de départ.

IV - MODIFICATION ÉVENTUELLE DES PROGRAMMES

En dehors des circonstances liées à la sécurité des voyageurs, certains cas de force majeure, événements extérieurs ou indépendants de notre volonté, ou contraintes d'ordre technique, tels que : modification des horaires de transport, retard, grèves, surréservation, manifestations culturelles, événements politiques, conditions climatiques, brouillard, insuffisance du niveau des eaux ou a contrario montée excessive du niveau des eaux, etc., peuvent nous conduire à modifier nos programmes sans que notre responsabilité soit engagée. Les sommes correspondant aux prestations non fournies et non remplacées seraient remboursées à l'exclusion de tous dommages et intérêts. En cas de modification de l'un des éléments essentiels du voyage, nous prévenons les personnes inscrites dans les meilleurs délais. Nous ne pouvons cependant prévenir l'ensemble des personnes ayant reçu l'information détaillée et ne s'étant pas encore inscrites au moment de la modification. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site www.voyages-exception.fr ou notre Service Clients.

V - DÉNOMINATION DES BATEAUX ET DES HÔTELS

Les noms des bateaux et des hôtels sont donnés à titre indicatif. Des bateaux et des hôtels peuvent être substitués à d'autres à la condition expresse qu'ils soient de la même catégorie ou, le cas échéant, d'une catégorie supérieure.

VI - THÉMATIQUE ET CONFÉRENCIERS

En cas d'empêchement de dernière minute, d'impossibilité de calendrier ou de toute autre cas de force majeure, Voyages d'exception pourra modifier le programme des intervenants prévu sur le voyage thématique. De même, les conférences et les ateliers cités dans la brochure sont mentionnés à titre indicatif et pourront être modifiés pendant le voyage.

VII - TRANSPORTS INTERNATIONAUX

Conformément aux articles R 211-15 à R 211-19 du Code du tourisme, il vous est précisé dans l'information précontractuelle qui vous est due dans nos brochures et sur notre site une liste maximale de 3 transporteurs, dans laquelle figure le transporteur effectif, pour chaque tronçon de vol.

Dès que la compagnie aérienne est connue, elle vous est communiquée par écrit ou par voie électronique ; en cas de modification après la signature du contrat de vente, l'identité du ou des transporteurs aériens est transmise au plus tard avant l'enregistrement.

Nos programmes sont prévus soit sur vols réguliers directs ou avec escales, soit sur vols affrétés directs ou avec escales intermédiaires. En cas de vols affrétés, nous n'avons recours qu'aux compagnies aériennes dûment autorisées par la Direction de l'aviation civile française. Les horaires des vols peuvent subir des modifications y compris en dernière minute. Ils n'ont pas de valeur contractuelle. En cas de correspondance, nous ne saurions substituer notre responsabilité à celle des transporteurs. Toute place non utilisée à l'aller ou au retour ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement. Enfin nous nous réservons le droit de remplacer un transporteur par un autre et de modifier le type d'appareil. Des changements d'aéroport à Paris peuvent se produire (Roissy ou Orly) sans que nous soyons tenus pour responsables des frais éventuels occasionnés.

VIII - CABINE/CHAMBRE PARTAGEABLE

Dans le cas où le client voyageant seul désire souscrire à l'option d'une cabine/chambre partageable avec un autre client, lui permettant de bénéficier du tarif couple, il s'engage à accepter son copartageant, quelle que soit l'identité de ce dernier, à condition qu'il soit du même sexe. Cette option est irrévocable, sauf application des conditions d'annulation prévues aux présentes conditions générales. Chaque client copartageant doit pouvoir justifier d'une attestation d'assurance responsabilité civile.

IX - APTITUDE AU VOYAGE & HANDICAP

Le voyageur déclare qu'il est apte à voyager selon l'itinéraire du voyage envisagé, et que son état n'affectera pas la sécurité ou le confort du navire et des autres voyageurs, en accord avec les lois internationales, européennes et nationales. Il pourra, si nécessaire, être exigé, lors de la réservation, la présence d'une personne accompagnante capable de fournir l'assistance nécessaire à la personne handicapée ou à mobilité réduite, ou être proposé un voyage en remplacement.

Compte tenu des difficultés inhérentes à certains de nos voyages, il est expressément rappelé aux voyageurs en situation de maladie ou d'handicap, physique ou psychique, de leur devoir de consulter un médecin afin de s'assurer de leur capacité à entreprendre le voyage. Tout voyageur dont la condition physique et/ou psychique pourrait affecter son aptitude à entreprendre le voyage doit en informer le vendeur et présenter un certificat médical au moment de la réservation ou bien avant la date de départ si l'affection intervient après la date de réservation. À défaut pour le voyageur d'avoir rempli son obligation d'information préalable quant à son état de santé, Voyages d'exception, le commandant du navire, le directeur d'un hôtel et les transporteurs se réservent le droit de lui refuser l'accès dès lors que son état de santé ne serait pas compatible avec les règles de sécurité applicables et les réglementations propres à la zone de navigation, ou nécessiterait des soins qui ne seraient pas en mesure de lui être fournis, ou si la conception du navire, les infrastructures et les équipements des ports ou d'un établissement hôtelier rendent l'embarquement ou le débarquement ou le séjour ou le transport du voyageur concerné impossible dans des conditions de sécurité satisfaisantes, pour sa propre sécurité ou la santé et la sécurité des autres voyageurs, des membres d'équipage ou du personnel. Lorsqu'un voyageur se voit refuser le droit d'accès en raison de son inaptitude à entreprendre le voyage, ni Voyages d'exception, ni le prestataire, ni le transporteur ou le vendeur ne sont tenus pour responsables envers le voyageur.

En application du Règlement européen n° 1107/2006 du 05/07/2006, Voyages d'exception fait ses meilleurs efforts pour garantir l'accessibilité aux personnes handicapées ou à mobilité réduite et s'engage à informer et à conseiller le voyageur, personne handicapée ou à mobilité réduite, dans la mesure où le voyageur en fait la demande expresse lors de la réservation.

Toute pathologie exigeant la prise d'un traitement et/ou un suivi médical et/ou l'utilisation d'un équipement médical devra être portée à la connaissance du vendeur, au moment de la réservation ou, si la maladie

survient après la réservation, au plus tard avant la date de départ. Le voyageur est responsable de tout traitement médical pour lui et les voyageurs sous sa responsabilité légale. Tout voyageur doit s'assurer qu'il dispose d'une couverture d'assurance médicale adaptée. Lors des croisières, certains débarquements s'effectuent en chaloupe et certaines excursions en bateau pneumatique et peuvent ne pas convenir aux personnes à mobilité réduite ou ayant un handicap. Voyages d'exception attire l'attention du Voyageur sur sa nécessaire aptitude à pouvoir accéder par ses propres moyens à la chaloupe ou au bateau pneumatique en toute sécurité.

X - ACOMPTE ET PAIEMENT DU SOLDE DU VOYAGE

L'inscription est subordonnée au versement d'un acompte de 30 % à la commande (et 100 % du montant des suppléments aériens optionnels à régler avec le premier acompte). Un second versement de 30 % est à effectuer à 120 jours du départ. Le solde du voyage est à régler à 90 jours du départ, sans rappel, à la date de remise des documents de voyage. En cas de non-paiement du solde, Voyages d'exception se réserve le droit de reprendre la chambre/cabine dont le paiement n'a pas été soldé, et d'en disposer. Ce droit n'a pas de caractère automatique (le cas échéant Voyages d'exception pourra envoyer un rappel de l'échéance et conserver la chambre/cabine au profit du passager). Le passager dont la chambre/cabine a été reprise ne pourra pas s'en prévaloir comme d'une annulation vis-à-vis de l'assurance. Les retenues d'annulation prévues plus loin restent dues. Pour toute inscription à moins de 90 jours du départ, le paiement de la totalité du voyage est dû lors de la réservation. Les primes d'assurances annulation ou voyage ne sont jamais remboursables quelle que soit la date d'annulation.

XI - ANNULATIONS, MODIFICATIONS D'INSCRIPTION

Toute annulation doit être notifiée au plus tôt à Voyages d'exception par lettre recommandée avec accusé de réception. Toute annulation émanant du client entraîne la retenue de frais conformément aux conditions d'annulation mentionnées sur la confirmation de commande et aux primes d'assurances soit :

- Pour l'ensemble des prestations :

- 10% jusqu'à 366 jours avant la date de départ
- 25 % entre 365 et 182 jours avant la date de départ
- 50 % entre 181 et 91 jours avant la date de départ
- 100 % à partir de 90 jours avant la date de départ

Les suppléments aériens, frais d'assurance et frais de visa ne sont pas remboursables en cas d'annulation.

Pour la partie assurance : le montant de l'assurance n'est pas remboursable après la souscription.

Cas particulier des réservations reportées depuis une autre croisière.

En cas de report d'un voyage à forfait sur un voyage ultérieur, accepté à titre exceptionnel et commercial par Voyages d'exception, le client reste irrévocablement redevable des frais d'annulation de ce voyage, bien que Voyages d'exception accepte d'en suspendre le recouvrement. Dans l'hypothèse, où le client viendrait ultérieurement à annuler de son fait son nouveau voyage à forfait, le montant des frais d'annulation exigible sera alors le montant le plus élevé entre les frais d'annulation du premier voyage et du celui du voyage reporté à la date d'annulation.

Le passager qui annule dans la période correspondant à 100 % de frais d'annulation par rapport à la date de départ ou bien qui abandonne le voyage en cours de route pour quelque raison que ce soit n'a droit à aucun remboursement et doit payer le prix dans son intégralité. Pour le calcul des frais d'annulation, il sera pris en compte la date de réception par Voyages d'exception du courrier adressé par le client. Pour bénéficier des garanties de l'assurance, tout client qui annulerait son voyage devra avoir réglé la totalité des frais d'annulation qui lui seront ensuite remboursés par l'assurance sur présentation d'une facture acquittée. Aucun remboursement ne sera accordé si un participant ne se présente pas à l'embarquement ou, si par suite de non-présentation des documents de voyage (billets de croisière, bon d'échange, pièces d'identité, visa, etc.), il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ prévu. Le voyageur ne peut, sauf accord préalable, modifier le déroulement de son voyage ou de son séjour. Les frais résultant des modifications non autorisées resteraient entièrement à sa charge sans qu'il puisse prétendre obtenir le remboursement des prestations dont il n'aurait pas bénéficié.

XII - ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISATEUR

Le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si le voyage est annulé pour des raisons liées à la sécurité des voyageurs ou en cas de circonstances de force majeure, indépendantes de la volonté de l'organisateur, notamment dans les cas suivants :

- Pour une situation de guerre dans des régions concernées par le voyage ;
- En raison de catastrophes naturelles (tempête exceptionnelle, tremblement de terre, périls ou accidents de la mer...), fait de prince, grève générale... ;
- Pour des circonstances échappant au contrôle des armateurs ou du capitaine ;
- Pour la sécurité du navire ;
- Pour sauver des vies humaines ou aider un navire en détresse ;
- Pour d'autres cas d'urgence.

De même le client ne pourra prétendre à aucune indemnité si l'annulation du voyage intervient pour insuffisance du nombre de participants au plus tard à 21 jours du départ.

Sous réserve de ce qui précède, toute indemnité d'annulation éventuellement due par Voyages d'exception pour un préjudice démontré sera limitée au montant qui aurait été dû par le client en application de l'article XI.

XIII - FORMALITÉS

Dans les feuillets Tarifs et Conditions figurent les formalités administratives et/ou sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (carte d'identité, passeport, visa, vaccination, etc.). Ces formalités administratives et/ou sanitaires indiquées pour chaque pays s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Pour les autres nationalités, nous consulter avant l'inscription.

XIV - RESPONSABILITÉS

Voyages d'exception est responsable de plein droit à l'égard du client de la bonne exécution des obligations résultant du contrat, que ces obligations soient à exécuter par elle-même ou par d'autres prestataires de services, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois, Voyages d'exception peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable soit au client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat, soit à un cas de force majeure. Voyages d'exception déclare par ailleurs disposer d'une assurance garantissant les conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile professionnelle à hauteur de 1 500 000 €, conforme aux prescriptions de la loi, contractée auprès de HISCOX 12, quai des Queyries – CS 41177 33072 Bordeaux contrat n° PRC0133699.

XV - RÈGLEMENTATIONS ET CONDITIONS GÉNÉRALES DES PRESTATAIRES ET DES TRANSPORTEURS

Voyages d'exception travaille avec les armateurs suivants : Australis, Azamara, Celebrity, Costa,

CroisiEurope, Cunard, Delphin Cruises, Exploris, Grands Espaces, Holland America Line, Iceland ProCruises, LMS Croisières, Metropolitan, Lueftner, MSC, Nicko Cruises, Oceania, Princess, Silversea, Skorprios, Star Clipper, Variety Cruises...

Les conditions générales de ces armateurs sont applicables et accessibles à l'adresse :

<https://www.voyages-exception.fr/nomdelarmateur.pdf>

Exemple :

<https://www.voyages-exception.fr/cunard.pdf>

Voyages d'exception travaille avec les compagnies aériennes suivantes : Air France, ASL Airlines, Austrian, Cathay Pacific, Dragonair, Easyjet, Entair, HOP, Iberia, Icelandair, Joon, Latam, Lufthansa, SAS, Singapour Airlines, Swiss, Thai Airways, TAP, Transavia, Vietnam Airlines...

Les conditions générales de ces compagnies sont applicables et accessibles à l'adresse :

<https://www.voyages-exception.fr/nomdelacompanie.pdf>

Exemple :

<https://www.voyages-exception.fr/airfrance.pdf>

Les passagers sont informés que les articles des conditions générales des armateurs et transporteurs relatifs au fonctionnement à bord et les réglementations des transporteurs leur sont opposables. Ces éléments concernent notamment :

- Les obligations des passagers à bord ;
- Les pouvoirs du commandant de bord ;
- Le médecin de bord ;
- Tous les autres aspects du voyage sont régis par les conditions générales de Voyages d'exception.

XVI - VISUELS

Les visuels et les cartes itinéraires de la présente brochure n'ont pas de valeur contractuelle.

XVII - POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ ET RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Voyages d'exception accorde une grande importance au respect de la vie privée. Nous sommes soucieux du respect de votre vie privée lors de l'utilisation du site www.voyages-exception.fr et de vos droits en matière de protection et de contrôle des données à caractère personnel. Cette politique explique la manière dont nous traitons les données personnelles vous concernant, comment nous l'utilisons et dans quelles circonstances cette information pourra être divulguée à des tiers. Veuillez noter que nous pourrions être amenés à modifier la présente politique pour tenir compte de notre environnement juridique, économique et social. Toute question ou commentaire en rapport à la présente politique en matière de protection de la vie privée peut être communiqué à Voyages d'exception par courrier à confidentialite@voyages-exception.fr ou par courrier à l'adresse du siège social précité. Le traitement des données à caractère personnel relatif au site est soumis à la loi française du 6 janvier 1978 (notamment la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel) et, à partir du 25 mai 2018, selon le Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016 (« GDPR »).

Plus d'informations sur le site : <https://www.cnil.fr/fr>

Comment recueillons-nous de l'information ?

Nous obtenons certaines informations et renseignements personnels directement par votre intermédiaire ou par l'intermédiaire de données communiquées par des tierces personnes à qui vous avez donné l'autorisation de nous divulguer de l'information. Aucune donnée à caractère personnel n'est collectée automatiquement par le site. Les seules données que nous traitons sont celles que vous nous communiquez volontairement, par exemple, en remplissant un formulaire de contact ou de demande sur le site, en communiquant avec nous par courrier électronique, etc. Nous pourrions aussi être amenés à traiter des données vous concernant provenant de tiers comme les médias ou les compagnies aériennes ou maritimes. Celles-ci nous sont uniquement communiquées suite à une demande via les formulaires mis à disposition sur leur site respectif, par des partenaires avec lesquels nous proposons des services conjoints ou des réalisations d'actions marketing communes, par des médias sociaux lorsque vous interagissez avec nous. Nous

protégeons toutes les données obtenues auprès de tiers conformément aux pratiques décrites dans la présente charte. Nous recueillons, par exemple :

- Titre, nom, prénom, sexe, adresse domicile/professionnelle (coordonnées postales), courriel, téléphone/mobile, fax, TVA, état civil, fonction, régime linguistique ;
- Données à caractère personnel que vous fournissez comme, par exemple, en demandant un accès à l'espace client sur ce site internet, en correspondance et par téléphone ;
- Données sur vos habitudes de navigation au travers de différents sites internet (exemple parce que notre entreprise fait partie d'un réseau d'annonces) ;
- Caractéristiques des voyages que vous recherchez (critère de recherche).

Les autres données éventuelles collectées automatiquement ne le sont que par des outils statistiques comme, par exemple, votre adresse IP, les pages Web consultées mais restent complètement anonymes.

Utilisation des données

Voyages d'exception utilise vos données pour répondre à des besoins que vous avez générés en visitant notre site. Vos données sont recueillies principalement à des fins contractuelles :

- pour traiter des demandes de renseignements, dans l'exécution d'un contrat que nous avons conclu avec vous ;
- vous fournir les services demandés, enregistrer vos demandes ou questions et y donner suite ;
- pour vous donner un avis de changement à nos services ;
- pour vous transmettre des communications que vous avez demandées et qui peuvent vous intéresser (produits, services...);
- à des fins administratives ou d'affaires ;
- pour améliorer notre site Web de même que nos activités ;
- à des fins publicitaires, inclure de l'information à propos de campagnes (liste des annonces de voyages correspondant à vos critères), des appels à contributions ou promotions de biens et services, et ceci, pour autant que vous y ayez consenti lors de votre inscription ;
- par rapport à nos droits et obligations légales ;
- pour d'autres finalités, mais uniquement avec votre autorisation expresse.

Nous révisons régulièrement la période de sauvegarde de l'information personnelle. Nous conservons vos informations personnelles dans nos systèmes tant que nécessaire pour l'activité concernée ou pour la période prévue dans le contrat que nous avons conclu avec vous.

XVIII - CESSIION DU CONTRAT

Vous avez le droit de céder le présent contrat à un tiers, jusqu'à 7 jours avant le départ, à condition de justifier que le cessionnaire remplit les mêmes conditions que vous pour voyager. Vous restez solidairement responsable du paiement du solde du prix de vente et des frais supplémentaires résultant de la cession, qui seront répercutés sur le montant de votre voyage ainsi que des frais de dossiers s'élevant à 100 € par personne.



Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 75 77 87 48, par e-mail à contact@voyages-exception.fr ou sur www.voyages-exception.fr